

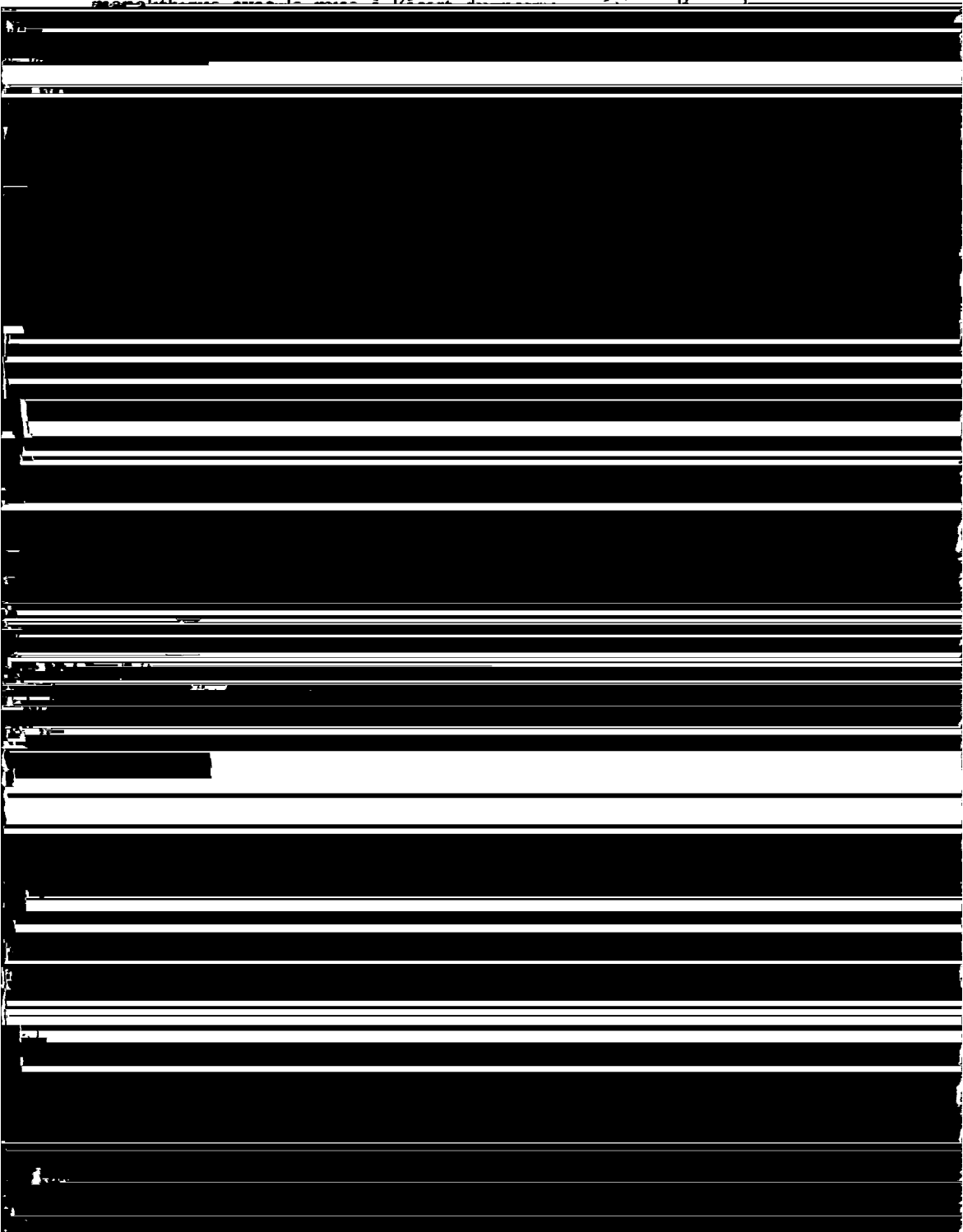
## **Ouaga et Abidjan : divorce à l'africaine ?**

### **Les raisons contre la raison**

**L**ORSQUE, le 4 août 1983, le Conseil de salut du peuple (CSP) (1) cède la direction politique du pays au capitaine Sankara, les choses paraissent devoir s'éclairer dans les orientations internes et dans les rapports diplomatiques entre Ouagadougou et Abidjan. La chasse aux fonctionnaires et militaires corrompus, les poursuites judiciaires diligentées contre les politiciens impliqués dans la vie publique passablement agitée qu'a connue le pays depuis l'indépendance, la lutte déclarée à la chefferie traditionnelle, l'austérité prêchée dans le fonctionnement de l'État et l'ascèse exigée de ses agents accréditent les options révolutionnaires du nouveau régime qui se sont déjà traduites, sur le plan de l'organisation politique, par la mise en place d'un Conseil national de la révolution (CNR) relayé dans le pays par les nombreux comités de défense de la révolution (CDR).

Les orientations externes redoublent ces options en prenant des accents « anti-impérialistes » et « non alignés », en consolidant les relations avec l'Algérie, la Libye, Cuba et le Ghana, en exigeant aussi, par exemple, du gouvernement français, en matière de coopération, une attitude plus conforme à un code de conduite socialiste (2). Il n'est pas jusqu'au lexique politique officiel (3) qui n'ait vocation à rendre compte de la réalité des engagements politiques, sociaux, idéologiques du régime et, en en rendant compte, à faire croire à cette réalité.

Certes, le front de la gauche voltaïque se fissure vite avec le violent conflit qui oppose au gouvernement la CSB (Confédération des syndicats burkinabé) et le bloc au pouvoir paraît soudain moins



dire les leaders respectifs des deux États, se sont, en partie, ingénies à se boudier et à échanger quelques coups peu amènes, ils ont en quelque sorte authentifié la prédiction créatrice des observateurs en faisant advenir ce qu'elle énonçait logiquement : le capitaine Sankara n'a-t-il pas annulé à plusieurs reprises ses visites prévues à Yamoussoukro et la Côte-d'Ivoire n'a-t-elle pas privé le chef burkinabé d'une présidence attendue à la Communauté économique de l'Afrique occidentale (CEAO) lors du sommet d'octobre 1983 à Niamey ? Sur le même registre conflictuel on était prédisposé à accueillir la révélation de complots contre les hommes du CNR qui, préparés notamment depuis le territoire ivoirien, ne pouvaient dès lors avoir été fomentés, financés qu'avec la bienveillance des autorités d'Abidjan.

Comme, d'autre part, l'histoire très récente des rapports entre les deux régimes s'est pimentée de quelques « affaires » (5), le tableau semblait complet et les choses bien nettes : les deux leaders, donc les deux régimes, donc les deux pays étaient voués au pire à se déchirer, au mieux à se méconnaître.

Pourtant, les choses ne sont peut-être pas aussi simples et les divergences aussi marquées que le laisserait penser une interprétation purement logique et inductive dont la grande cohérence interne tend à forcer la cohésion des faits, négligeant incertitudes, retournements, transactions. Cette démarche révèle quelques faiblesses, qu'il s'agisse de rendre raison d'une multiplicité de phénomènes apparemment contradictoires — et qui ne le sont jamais entre eux mais le deviennent à la faveur de schèmes ou de théories explicites ou implicites, en tout cas préalables, qui contiennent le principe des contradictions — ou de restituer la nature exacte de certains processus qui conditionnent l'élaboration, en Afrique noire, des politiques extérieures.

Sur le plan des « faits », on n'aurait aucune peine à contrebalancer la thèse conflictuelle en évoquant les signes récurrents de réchauffement entre les deux directions politiques comme, par exemple, très récemment, le soutien ivoirien offert à la candidature burkinabé à la présidence de la Banque africaine de développement (avril 1985) ou encore le message de félicitation adressé par M. Houphouët-Boigny au capitaine Sankara à l'occasion du deuxième anniversaire de la (sa) révolution et qu'on ne saurait réduire à un acte strictement protocolaire sans négliger en amont les circonstances, soit l'état des relations, qui ont alors encouragé à l'observance

(5) Le 11 février 1985, une bombe endommage la suite hôtelière que doit occuper à Yamoussoukro le leader burkinabé venu enfin participer à un sommet du Conseil de l'Entente (12 et 13 février 1985) ; le 9 avril de la même année, à Abidjan, c'est

l'assassinat d'un homme d'affaires d'origine voltaïque, propriétaire d'une importante chaîne d'hôtels et de restaurants en Côte-d'Ivoire, et dont l'adjoint, M. Macaire Ouedraogo, fut candidat à la présidence de l'ex-Haute-Volta en 1978.

d'une des règles de la bienséance diplomatique. Comment aussi oublier les actuels engagements financiers ivoiriens dans un certain nombre d'opérations au Burkina : modernisation de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, forage de puits dans la région de Ouagadougou,

certaine façon, sur les relations nouées plus tard par les États  
« souverains ». L'ampleur de cette présence burkinabé en  
Côte d'Ivoire est corrélative au développement des cultures de

officielles ivoiro-burkinabé, puisqu'il est poursuivi dans le cadre d'une enquête pour le détournement de 6 milliards de F CFA appartenant à la CEAO, sa qualité d'Ivoirien et d'ancien ministre ne disparaissent pas pour autant et c'est aussi par rapport à elle que sera peut-être interprétée la décision de la justice burkinabé à son égard.

Une autre source de prudence, lorsqu'il s'agit d'apprécier les rapports entre les deux régimes, est constituée par le fait, d'autant plus fondamental pour nous ici qu'il est dénié par toutes sortes de discours, de la non-unité des configurations politiques productrices d'une politique extérieure — ce singulier étant déjà en soi un obstacle à la connaissance puisqu'il postule une cohérence, une intégration, une homogénéité que l'observation attentive ne confirme pas. « États », « systèmes politico-administratifs », « directions politiques », « gouvernements », quels que soient les appellations et les niveaux des ensembles politiques retenus, on sait, avec G. Allison, qu'ils sont constitués de groupes et d'organisations qui ont leurs intérêts spécifiques, leurs pouvoirs propres, leurs représentations et leurs stratégies appropriées, que la discontinuité et la concurrence conditionnent l'élaboration de la décision diplomatique et que la négociation, le marchandage, l'influence inégale entre factions, clans, appareils, services prévalent dans son cheminement, obligeant l'analyste à délaisser des modèles plus ou moins implicites où dominant la rationalité, le monolithisme ou, à tout le moins, l'intégration (9). Cette perspective méthodologique est de nature à améliorer notre compréhension d'un des derniers avatars de la diplomatie burkinabé. On sait que le dernier sommet du Conseil de l'Entente réuni à Yamoussoukro, le 10 septembre 1985, et, suite à des « attentats et actes de terrorisme », exceptionnellement consacré aux problèmes de sécurité, s'est achevé par le traditionnel communiqué proclamant la profonde unité d'intérêts des chefs d'État en cette matière et le ferme engagement de « renforcer la coopération entre leurs gouvernements en vue de prévenir et de lutter efficacement contre les actes de sabotage, d'où qu'ils viennent » (10). Sur le moment, le leader burkinabé a émis des réserves que le communiqué n'a pas précisées mais que certaines sources, dites autorisées, ont cru pouvoir expliquer par le dépit du gouvernement de Ouagadougou devant l'indifférence, à tout le moins, qu'il constate chez ses voisins du Conseil lorsque divers actes de sabotage mettent en jeu sa propre survie (11). Pendant ce temps, à Ouaga, un comité de coordination des CDR du Ministère des Relations extérieures et

(9) Cf. G.T. Allison, *Essence of decision: explaining the Cuban missile crisis*, Boston, 1971. Le lecteur francophone intéressé pourra avoir accès à une présentation résumée de ses modèles dans l'ouvrage de P. Braillard, *Théorie des relations internatio-*

*nales*, Paris, Presses universitaires de France, 1977, pp. 172-196.

(10) Cf. *Bulletin quotidien d'Afrique/AFR*, 12 sept. 1985.

(11) *Ibid.*

de la Coopération se réunissait et dénonçait violemment la pusillanimité et même la complicité des autres gouvernements du Conseil de l'Entente (Niger, Togo, Bénin, Côte-d'Ivoire) dans des faits terroristes, longuement énumérés, dont aurait eu à pâtir le Burkina depuis l'instauration du régime révolutionnaire (12). De retour à Ouaga, dans un discours tenu à l'occasion d'un grand meeting, le capitaine Sankara reprenait à son compte cette escalade de reproches et de revendications, puisque, en termes très vifs et très explicites cette fois, non seulement il vilipendait l'inertie des gouvernements voisins et dénonçait les protections que semblent y trouver les opposants burkinabé, mais, surtout, menaçait les autres puissances de la région de s'employer à exporter sa révolution et contribuer au renversement de leurs dirigeants en suscitant directement la mobilisation des populations (13). Il est vraisemblable que le durcissement observé en deux jours dans le comportement du leader burkinabé reflète l'analyse d'une aile sans doute beaucoup plus déterminée des groupes qui soutiennent ou composent l'alliance gouvernementale révolutionnaire et que la ligne de politique extérieure, ainsi modulée en quelques jours d'intervalle, est le résultat d'un marchandage entre fractions et groupes. Ces rapports de force internes, et leur fluctuation, interdisent de faire de cette ligne l'*output* d'un ensemble unifié et encore moins d'en proposer des anticipations logiques.

L'ensemble de ces réserves émises à l'encontre d'une appréciation globale des relations entre deux États fondée sur une démarche qui induit une chaîne déterminée de faits — constitutifs ici d'une politique extérieure — à partir d'un signe initial auquel on accorde ainsi une valeur structurante, n'est peut-être encore rien au regard des mille et un paramètres sociaux et culturels qu'il convient d'intégrer à l'analyse et qui, s'ils ne peuvent absolument pas donner à penser à une espèce ontologiquement différente des politiques extérieures et des rapports internationaux sur le continent noir, sont cependant suffisamment prégnants localement pour qu'ils suggèrent un faisceau de particularités de la diplomatie en Afrique noire. Des précédents historiques révèlent des réalités socio-culturelles et politiques très profondes, génératrices de certaines constantes dans les échanges interétatiques : la persistance des relations entre MM. Houphouët-Boigny et Sekou Touré au plus fort même de la crise ivoiro-guinéenne émergeait certainement au répertoire de ces pratiques et normes qui donnent au jeu international africain ces nuances rendant si malaisée son explication que

(12) Cf. *Bulletin quotidien d'Afrique/AFR*, 11 sept. 1985.

(13) Cf. *Bulletin quotidien d'Afrique/AFR*, 12 sept. 1985. D'ailleurs, il est significatif que la dépêche du *Bulletin quoti-*

*dien d'Afrique/AFR* du 13 septembre 1985 qui revient sur les résultats de ce sommet fasse état de « graves dissensions au sein du Conseil de l'Entente, au lendemain du sommet ».

celle-ci semble relever du talent de l'école du clair-obscur plutôt que de l'art de l'enluminure.

En ce sens, tout d'abord, pourrait-on retenir la tonalité plus relationnelle qu'organisationnelle des flux diplomatiques, non sans rapport avec les techniques d'élaboration et d'expression des politiques extérieures marquées, comparativement aux chancelleries d'autres aires, par un relatif délaissement du document écrit. Cette modalité, probablement liée aux formes pratiques de la domination politique qui s'exerce en Afrique noire, n'est pas sans conséquences sur le travail du chercheur attiré, par hypothèse, par le matériau documentaire et par le crédit scientifique auquel il permet de prétendre. Rappelant ainsi la limite objective qui pèse sur le métier d'historien dans la reconstitution précise des faits sociaux et de leur enchaînement causal, le faible recours à l'instrument écrit dans la mise en œuvre de l'activité diplomatique, corrélatif à la souplesse de celle-ci, donne quelques accents un peu naïfs aux travaux qui prétendent restituer, sur la base exclusive de ce document écrit, les conditions de production d'une décision ou d'une politique extérieure. Ainsi en va-t-il plus particulièrement pour tout ce qui relève de la diplomatie ivoirienne où l'ampleur de l'oralité, dans les ordres, les contacts, pratiquée par son chef fonctionne finalement comme un piège à l'égard de l'analyste.

Dans ce même ordre d'idées qui invite à rester attentif aux modalités locales de l'expression diplomatique, la « personnalisation » relevée dans les échanges interétatiques au sein du continent — les multiples déplacements présidentiels, les nombreuses rencontres « au sommet » etc. — peut participer d'une grammaire des relations politiques, non exclusivement réductibles au code protocolaire ou au statut inégal de la puissance, mais sensibles, pour une part, aux constantes des relations sociales internes. Le capital de respect, voire d'autorité, dont semblent disposer les vieux chefs d'État et qui leur vaut des rôles de conciliateurs, d'intermédiaires pour dénouer des crises ou apaiser des tensions caractérisées précisément par la disparition de la parole directe — et le président nigérian Kountche à eu à s'employer, à certains moments, pour relancer le dialogue ivoiro-burkinabé — les modalités d'allocation de la « reconnaissance internationale » qui prend un tour particulier lorsque, par exemple, l'écart générationnel se creuse entre jeunes dirigeants et vieux leaders — et les difficultés observées dans les premiers contacts entre Sankara et Houphouët-Boigny en sont, peut-être, une illustration — offrent, semble-t-il, quelques figures de cette matrice des relations internes aux systèmes sociaux qui déborde sur la scène diplomatique. Le lexique à travers lequel certains observateurs ont décrit les rencontres entre les chefs burkinabé et ivoirien — « vieux renard » et « jeune loup » etc. — ne se réduit sans doute pas à une stylisation médiatique, mais traduit



certaines réalités plus profondes auxquelles le mode de fonctionnement des médias, qui survalorise les signes extérieurs de l'identité, donne seulement un plus grand écho.

On veut ici suggérer qu'en cette matière des « relations internationales » auxquelles ressortissent en partie les rapports entre Ouaga et Abidjan, il y a des phénomènes et des registres fort divers qui introduisent des incertitudes et des difficultés, rendent assez malaisée la construction de répertoires cohérents des comportements de coopération ou de conflit en opposant, à la raison raisonnante du travail scientifique, les raisons irraisonnées des acteurs politiques. On n'oublie pas que l'univers politique accueille une parole performative ; on sait qu'en son sein, plus qu'ailleurs, « dire, c'est faire » (14), mais à produire, par l'analyse ou le récit, une unité compréhensive qui relaie la cohérence discours/pratique visée et proclamée par tout pouvoir, on néglige les discontinuités et les « contradictions » qui constituent aussi la matière quotidienne des échanges internationaux.

Ceci ne doit pas conduire à minimiser la force des orientations idéologiques, à ignorer les styles gouvernementaux propres, à nier les priorités socio-économiques spécifiques, à rendre indistinctes les bases sociales des pouvoirs et, par suite, à douter de la profondeur des désaccords et de la sincérité de certains divorces entre régimes politiques. Simplement, la prise en compte d'un maximum de variables et l'attention portée aux multiples dimensions sociales de l'action diplomatique, sans atténuer la gravité des ruptures, permettent de reconstruire des processus plus compréhensifs de la réalité, de restituer ces « je ne sais quoi » et ces « presque rien » qui nourrissent les activités sociales et politiques et que la raison des analyses et la logique des classements ne parviennent pas à faire disparaître du monde pratique.

(14) Cf., par exemple, J.L. Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Le Seuil, 1975.